

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 08345

Numéro SIREN : 622 056 307

Nom ou dénomination : SPERANS

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2020 sous le numéro de dépôt 8167

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 12/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/8167

Déposant :

Nom/dénomination : SPERANS

Forme juridique :

N° SIREN : 622 056 307

N° gestion : 2010 B 08345



SPERANS

Société par actions simplifiée au capital de 445.360 €
Siège social : 1 place Samuel de Champlain – 92400 Courbevoie

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Auditeurs & Conseils Associés - Société par actions simplifiée au capital de 640 000 € - RCS Paris 331 057 406
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Membre indépendant de Nexia International
31, rue Henri Rochefort - 75017 Paris - France
+33 (0)1 47 66 77 88 - www.aca.nexia.fr

A l'Assemblée générale de la société Sperans,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sperans relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Immobilisations financières » de l'annexe expose les principes et méthodes comptables relatifs à l'approche retenue par la société pour le suivi de la valeur des titres de participation et des autres immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue et nous nous sommes assurés de la correcte application de ces méthodes.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 24 février 2020



Auditeurs & Conseils Associés
représenté par
Laurent Cazebonne

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	15 245		15 245	15 245
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	15 245		15 245	15 245
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	235 408	152 461	82 947	85 724
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	331 679	87 576	244 104	215 054
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	567 088	240 037	327 051	300 778
Total Actif Immobilisé (II)	582 333	240 037	342 296	316 023
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	43		43	19
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	43		43	19
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif circulant (III)	43		43	19
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	582 376	240 037	342 339	316 042

page 3 / 26

This document was created by an application that isn't licensed to use novaPDF.
Purchase a license to generate PDF files without this notice.

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	445 360	445 360
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	226	226
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	35 765	35 765
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	35 765	35 765
Report à nouveau	-322 162	-203 648
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-43 708	-118 514
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	115 481	159 188
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 400	61 800
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	194 458	95 053
TOTAL Dettes d'exploitation	226 858	156 853
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	226 858	156 853
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	342 339	316 042

page 4 / 26

This document was created by an application that isn't licensed to use [novaPDF](#).
Purchase a license to generate PDF files without this notice.

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			29 049	
Autres produits			5 900	4 200
Total des produits d'exploitation (I)			34 949	4 200
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			74 713	67 111
Impôts, taxes et versements assimilés				115
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			54 282
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			74 713	121 508
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-39 764	-117 308
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			53	1 417
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			53	1 417
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 234	350
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			1 234	350
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-1 181	1 068
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-40 945	-116 241

page 5 / 26

This document was created by an application that isn't licensed to use [novaPDF](#).
Purchase a license to generate PDF files without this notice.



Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15	61
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 386	
Total des produits exceptionnels (VII)	5 400	61
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10	112
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 153	2 223
Total des charges exceptionnelles (VIII)	8 163	2 334
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-2 763	-2 273
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	40 403	5 679
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	84 111	124 193
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-43 708	-118 514

page 6 / 26

This document was created by an application that isn't licensed to use [novaPDF](#).
Purchase a license to generate PDF files without this notice.



Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est 342 339 EUR et le résultat s'élève à -43 708 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2019 sont établis en euros dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2016-07 homologué par arrêté du 26/12/2016.

La société ACA Nexia a été choisie pour auditer les comptes annuels de la société SPERANS. Les honoraires au titre de ces différentes missions s'élèvent à 5 000,00 HT.

Utilisation d'estimations

Les états financiers reflètent les meilleures estimations dont dispose l'entreprise, sur la base des informations existantes à la date de clôture des comptes.

Immobilisations Financières

Titres de participation

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Les nouveaux titres acquis sont comptabilisés à leur valeur d'achat augmentée des frais accessoires externes directement liés.

En ce qui concerne les titres pour lesquels SPERANS s'inscrit dans une logique de détention durable, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur comptable à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée notamment par référence à la valeur intrinsèque, à la valeur de rendement, aux flux de trésorerie attendus, aux cours de bourse et en prenant en compte les éventuelles couvertures de change.

En ce qui concerne les titres pour lesquels une décision de cession a été prise, la valeur comptable des titres concernés est ramenée à leur valeur de cession estimée si celle-ci est inférieure. Dans le cas où des négociations sont en cours, celle-ci est déterminée par référence à la meilleure estimation pouvant être faite.

Créances rattachées à des participations

Il s'agit de prêts octroyés à des entreprises dans lesquelles SPERANS détient une participation.

Les créances rattachées sont comptabilisées à leur nominale. En lison avec l'évaluation des titres de participation, une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité de ces créances devient inférieure à leur valeur nominale.

page 8 / 26



Des provisions pour risques et charges peuvent être constituées si la société estime son engagement supérieur aux actifs détenus.

Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce compte les titres, autres que les participations que SPERANSa l'intention de conserver durablement, et également les prêts accordés aux tiers et aux sociétés du groupe dans lesquelles SPERANS ne détient pas de participation.

Une dépréciation est éventuellement constituée selon les critères ci-dessus pour les titres de participation.

Créances d'exploitation

Les créances regroupent principalement les comptes-courants des sociétés du groupe.

Les créances qui présentent un risque de non-recouvrement, font l'objet de provision pour dépréciation

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantage économique futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable, conformément au règlement CRC N°2006-06 sur les passifs.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Impôt sur les bénéfices

Au 01/01/2008, la société SPERANS a intégré le groupe fiscal constitué par les sociétés du groupe ENGIE selon les dispositions édictées par l'article 68 de la loi de finance pour 1988 (loi n°87-1060 du 30-12-1987). En vertu de la convention du groupe d'intégration fiscale ENGIE, la filiale supporte seule la charge d'impôt dans ses comptes comme si celle-ci était imposée séparément après imputation de ses propres déficits.

Faits caractéristiques

Pas d'éléments significatifs sur l'année 2019.

Comparabilité des exercices

Les états financiers arrêtés au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu.

Par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

page 9 / 26

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et annorts
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			15 245		
Terrains		Dont composants			
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			235 418		-10
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			331 679		
TOTAL (IV)			567 098		-10
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			582 343		-10

Cadre B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					15 245	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations					235 408	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières					331 679	
TOTAL (IV)					567 087	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					582 332	

page 12 / 26

This document was created by an application that isn't licensed to use novaPDF.
Purchase a license to generate PDF files without this notice.

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)				
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	149 694	2 767		152 461
Provisions sur autres immos financières	116 625	0	29 049	87 576
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	266 319	2 767	29 049	240 037
TOTAL GENERAL (I + II + III)	266 319	2 767	29 049	240 037
Dont dotations et reprises d'exploitation			29 049	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		2 767		
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts				331 679	331 679	
Autres immobilisations financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				331 679	331 679	
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients						
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués				
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés						
Débiteurs divers				43	43	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				43	43	
Charges constatées d'avance						
TOTAL DES CREANCES				331 722	331 722	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés			32 400	32 400		
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés			194 458	194 458		
Autres dettes						
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			226 858	226 858		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	445 360						445 360
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	226						226
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	35 765						35 765
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	-203 648				-118 514		-322 162
Résultat de l'exercice	-118 514		-43 708		118 514		-43 708
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	159 188		-43 708		0		-115 481

page 15 / 26

This document was created by an application that isn't licensed to use [novaPDF](#).
Purchase a license to generate PDF files without this notice.



Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2019	Valeur nominale
Actions ordinaires	27 835			27 835	16
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	27 835			27 835	



Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals données par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
MAGEFIC	50 000	- 43 429	100%	117 285	8 419				-7 741	
VOCANIA	40 000	- 13 069	100%	71 645	38 124				1 181	
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL	90 000	- 56 498		188 930	46 543				- 6 560	

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>		
Valeur brute comptable	10	
Dotation Provision dépréciation Titres Participations Non conso	8 153	
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>		
Produit exceptionnel Immobilisations		15
Reprise Provision dépréciation Titres Participations Non conso		5 386
TOTAL	8 163	5 400

page 20 / 26

This document was created by an application that isn't licensed to use [novaPDF](#).
Purchase a license to generate PDF files without this notice.



SPERANS
Société par Actions Simplifiée au capital de 445 360 Euros
Siège social : 1 place Samuel de Champlain – 92400 COURBEVOIE
622 056 307 R.C.S. NANTERRE

CONSTATATION DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

9 MARS 2020

Extrait

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 font ressortir une perte de 43 708 Euros décide de l'imputer au report à nouveau de (322 162) Euros qui s'établit ainsi à un solde de (365 870) Euros.

L'Associé Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.



Extrait certifié conforme

Le Président

SPERANS

Société par actions simplifiée au capital de 445.360 €
Siège social : 1 place Samuel de Champlain – 92400 Courbevoie

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Auditeurs & Conseils Associés - Société par actions simplifiée au capital de 640 000 € - RCS Paris 331 057 406
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Membre indépendant de Nexia International
31, rue Henri Rochefort - 75017 Paris - France
+33 (0)1 47 66 77 88 - www.aca.nexia.fr

A l'Assemblée générale de la société Sperans,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sperans relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Immobilisations financières » de l'annexe expose les principes et méthodes comptables relatifs à l'approche retenue par la société pour le suivi de la valeur des titres de participation et des autres immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue et nous nous sommes assurés de la correcte application de ces méthodes.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 24 février 2020



Auditeurs & Conseils Associés
représenté par
Laurent Cazebonne

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	15 245		15 245	15 245
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	15 245		15 245	15 245
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	235 408	152 461	82 947	85 724
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	331 679	87 576	244 104	215 054
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	567 088	240 037	327 051	300 778
Total Actif Immobilisé (II)	582 333	240 037	342 296	316 023
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	43		43	19
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	43		43	19
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif circulant (III)	43		43	19
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	582 376	240 037	342 339	316 042

page 3 / 26

This document was created by an application that isn't licensed to use novaPDF.
Purchase a license to generate PDF files without this notice.



[Signature]

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	445 360	445 360
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	226	226
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	35 765	35 765
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	35 765	35 765
Report à nouveau	-322 162	-203 648
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-43 708	-118 514
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	115 481	159 188
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 400	61 800
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	194 458	95 053
TOTAL Dettes d'exploitation	226 858	156 853
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	226 858	156 853
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	342 339	316 042

page 4 / 26

This document was created by an application that isn't licensed to use [novaPDF](#).
Purchase a license to generate PDF files without this notice.

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			29 049	
Autres produits			5 900	4 200
Total des produits d'exploitation (I)			34 949	4 200
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			74 713	67 111
Impôts, taxes et versements assimilés				115
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			54 282
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			74 713	121 508
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-39 764	-117 308
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			53	1 417
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			53	1 417
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 234	350
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			1 234	350
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-1 181	1 068
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-40 945	-116 241

page 5 / 26

This document was created by an application that isn't licensed to use [novaPDF](#).
Purchase a license to generate PDF files without this notice.



Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15	61
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 386	
Total des produits exceptionnels (VII)	5 400	61
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10	112
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	8 153	2 223
Total des charges exceptionnelles (VIII)	8 163	2 334
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-2 763	-2 273
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	40 403	5 679
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	84 111	124 193
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-43 708	-118 514

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est 342 339 EUR et le résultat s'élève à -43 708 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2019 sont établis en euros dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2016-07 homologué par arrêté du 26/12/2016.

La société ACA Nexia a été choisie pour auditer les comptes annuels de la société SPERANS. Les honoraires au titre de ces différentes missions s'élèvent à 5 000,00 HT.

Utilisation d'estimations

Les états financiers reflètent les meilleures estimations dont dispose l'entreprise, sur la base des informations existantes à la date de clôture des comptes.

Immobilisations Financières

Titres de participation

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Les nouveaux titres acquis sont comptabilisés à leur valeur d'achat augmentée des frais accessoires externes directement liés.

En ce qui concerne les titres pour lesquels SPERANS s'inscrit dans une logique de détention durable, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur comptable à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée notamment par référence à la valeur intrinsèque, à la valeur de rendement, aux flux de trésorerie attendus, aux cours de bourse et en prenant en compte les éventuelles couvertures de change.

En ce qui concerne les titres pour lesquels une décision de cession a été prise, la valeur comptable des titres concernés est ramenée à leur valeur de cession estimée si celle-ci est inférieure. Dans le cas où des négociations sont en cours, celle-ci est déterminée par référence à la meilleure estimation pouvant être faite.

Créances rattachées à des participations

Il s'agit de prêts octroyés à des entreprises dans lesquelles SPERANS détient une participation.

Les créances rattachées sont comptabilisées à leur nominale. En lison avec l'évaluation des titres de participation, une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité de ces créances devient inférieure à leur valeur nominale.

page 8 / 26



Des provisions pour risques et charges peuvent être constituées si la société estime son engagement supérieur aux actifs détenus.

Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce compte les titres, autres que les participations que SPERANSa l'intention de conserver durablement, et également les prêts accordés aux tiers et aux sociétés du groupe dans lesquelles SPERANS ne détient pas de participation.

Une dépréciation est éventuellement constituée selon les critères ci-dessus pour les titres de participation.

Créances d'exploitation

Les créances regroupent principalement les comptes-courants des sociétés du groupe.

Les créances qui présentent un risque de non-recouvrement, font l'objet de provision pour dépréciation

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantage économique futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable, conformément au règlement CRC N°2006-06 sur les passifs.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Impôt sur les bénéfices

Au 01/01/2008, la société SPERANS a intégré le groupe fiscal constitué par les sociétés du groupe ENGIE selon les dispositions édictées par l'article 68 de la loi de finance pour 1988 (loi n°87-1060 du 30-12-1987). En vertu de la convention du groupe d'intégration fiscale ENGIE, la filiale supporte seule la charge d'impôt dans ses comptes comme si celle-ci était imposée séparément après imputation de ses propres déficits.

Faits caractéristiques

Pas d'éléments significatifs sur l'année 2019.

Comparabilité des exercices

Les états financiers arrêtés au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu.

Par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

page 9 / 26



Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et annorts
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			15 245		
Terrains		Dont composants			
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			235 418		-10
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			331 679		
TOTAL (IV)			567 098		-10
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			582 343		-10

Cadre B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					15 245	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations					235 408	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières					331 679	
TOTAL (IV)					567 087	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					582 332	

page 12 / 26

This document was created by an application that isn't licensed to use [novaPDF](#).
Purchase a license to generate PDF files without this notice.

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)				
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	149 694	2 767		152 461
Provisions sur autres immos financières	116 625	0	29 049	87 576
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	266 319	2 767	29 049	240 037
TOTAL GENERAL (I + II + III)	266 319	2 767	29 049	240 037
Dont dotations et reprises d'exploitation			29 049	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		2 767		
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts				331 679	331 679	
Autres immobilisations financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				331 679	331 679	
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients						
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués				
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés						
Débiteurs divers				43	43	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				43	43	
Charges constatées d'avance						
TOTAL DES CREANCES				331 722	331 722	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés			32 400	32 400		
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés			194 458	194 458		
Autres dettes						
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			226 858	226 858		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	445 360						445 360
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	226						226
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	35 765						35 765
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	-203 648				-118 514		-322 162
Résultat de l'exercice	-118 514		-43 708		118 514		-43 708
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	159 188		-43 708		0		-115 481

page 15 / 26

This document was created by an application that isn't licensed to use [novaPDF](#).
Purchase a license to generate PDF files without this notice.



Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2019	Valeur nominale
Actions ordinaires	27 835			27 835	16
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	27 835			27 835	

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectation s des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals données par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
MAGEFIC	50 000	- 43 429	100%	117 285	8 419					-7 741
VOCANIA	40 000	- 13 069	100%	71 645	38 124					1 181
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL	90 000	- 56 498		188 930	46 543					- 6 560

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>		
Valeur brute comptable	10	
Dotation Provision dépréciation Titres Participations Non conso	8 153	
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>		
Produit exceptionnel Immobilisations		15
Reprise Provision dépréciation Titres Participations Non conso		5 386
TOTAL	8 163	5 400